



RAPPORT ANNUEL

ANNÉE 2023

L'AS DE COEUR

62.5 %

des dons de l'année dernière

ont été générés par nos donateurs fidèles et nos nouveaux donateurs.

37.5 %

des dons

ont été générés grâce à nos partenaires lors de manifestations.

L'As de coeur est une association humanitaire à but non lucratif créée le 20 février 2023

Sauver le monde ... Impossible ! Mais contribuer à notre niveau à venir en aide à des associations qui défendent des causes qui nous semblent juste dans des pays en situation de détresse ou de misère, en leur apportant une aide d'urgence ; C'est l'objectif que nous nous sommes fixés.

On ne prétend pas pouvoir trouver des solutions miracles pour ces populations, mais simplement soutenir leurs initiatives locales, toujours de la manière dont ils le souhaitent. Nous avons donc créé cette association pour les accompagner sur la voie de LEUR développement durable. Nous interviendrons uniquement à la demande des acteurs locaux, et selon l'ordre d'importance qu'ils ont eux-mêmes fixé.

Ce rapport annuel est un rapport complet sur les activités de l'année 2023 réalisés en collaboration avec notre partenaire local au Togo l'Association ADID Humanitaire

Construction de toilettes écologiques



Parrainage



Dons alimentaires



Nos actions



Construction de puits



Plantation d'arbres



CE QUE NOUS AVONS FAIT

Démarrage de la construction d'un bâtiment scolaire (projet en cours de réalisation à poursuivre sur 2024)



Merci
♡

Des famille ont pu bénéficier de colis alimentaires

En 2023
5 enfants ont eu le bonheur d'être parrainés et ont retrouvés le sourire !

Merci
♡



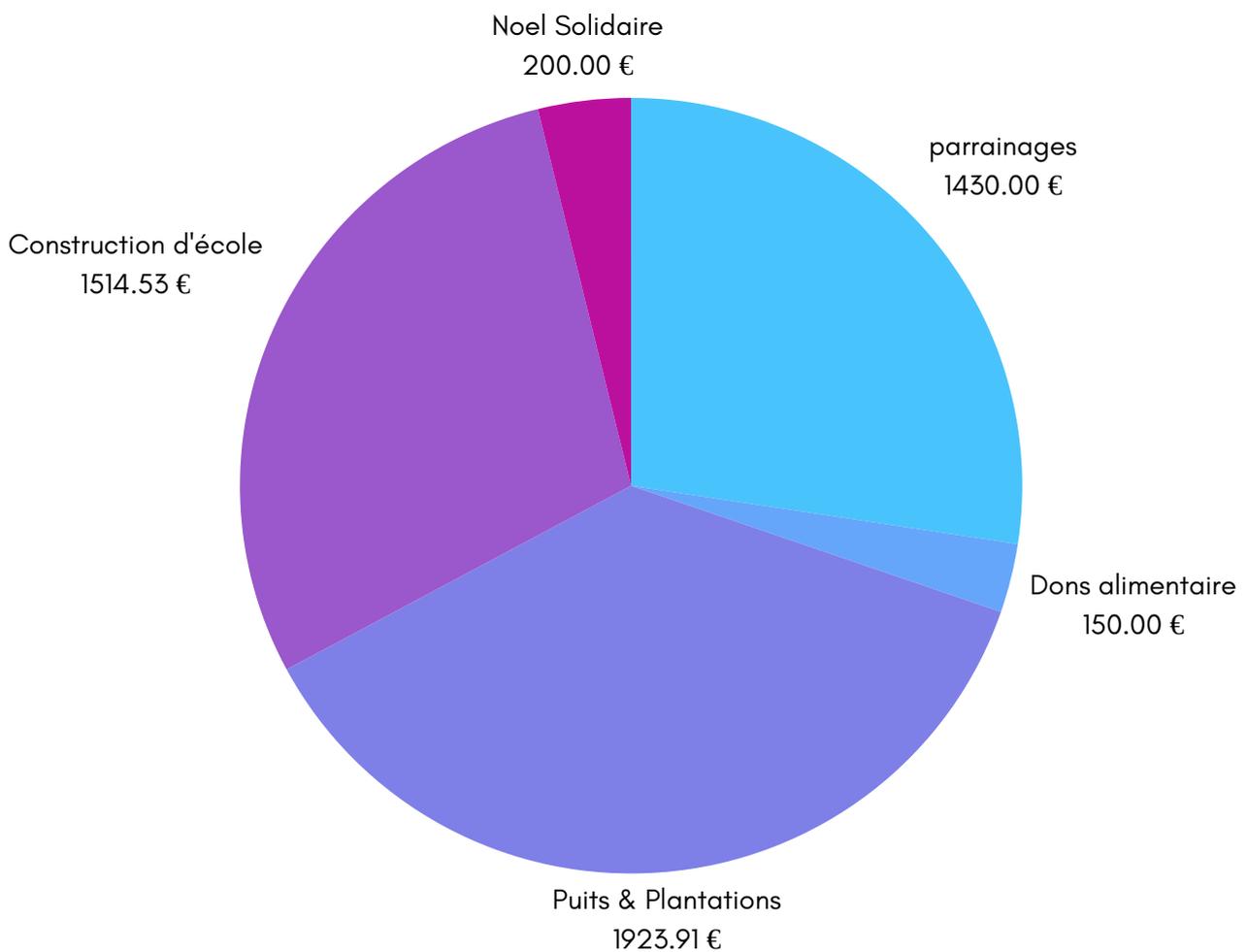
Construction de 4 puits.
4 villages ont désormais accès à de l'eau potable



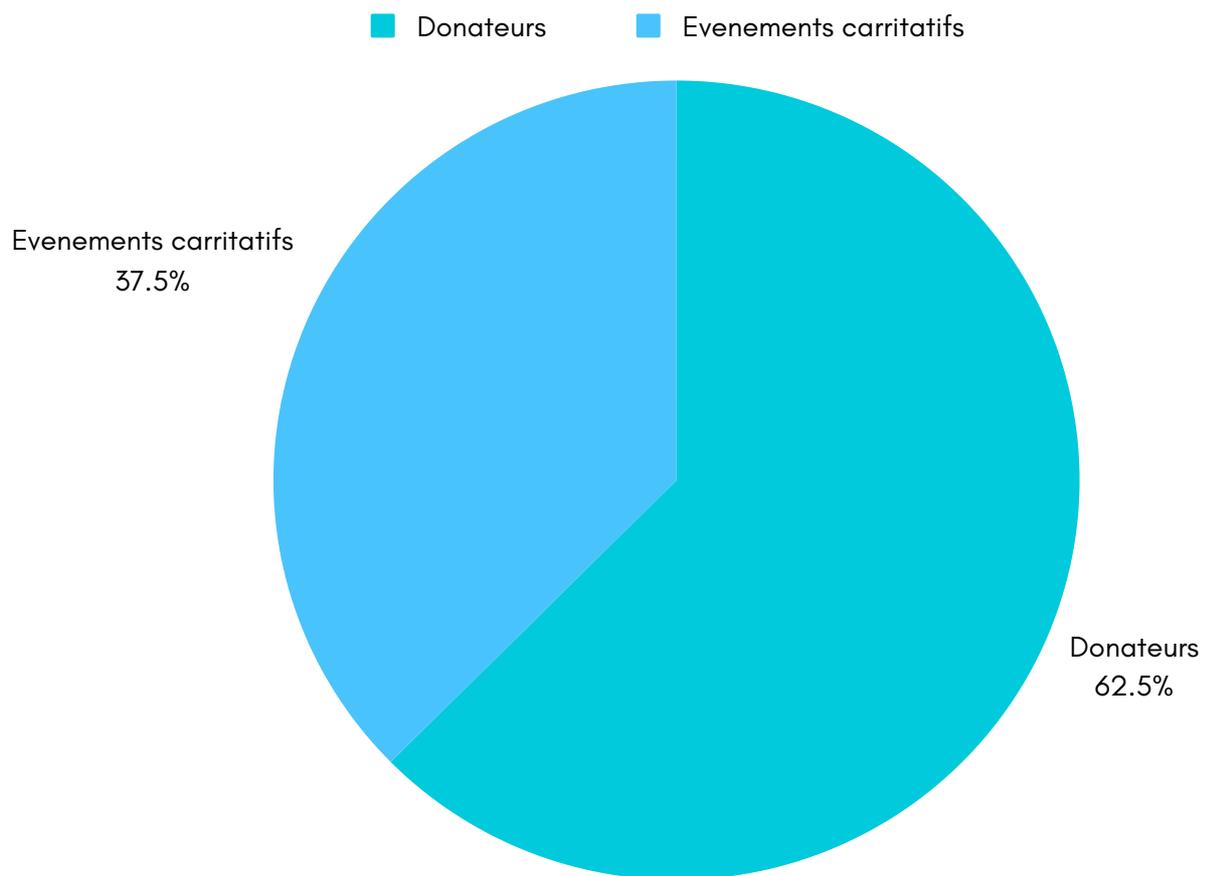
Merci
♡

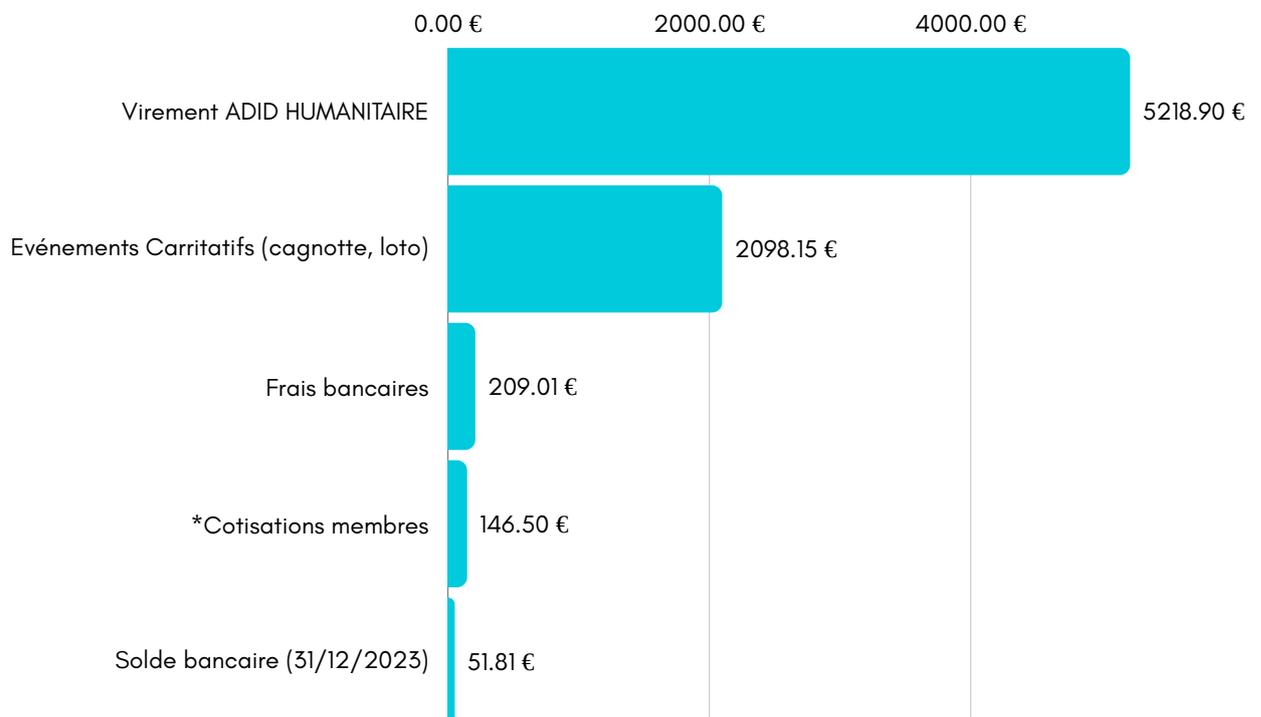


REPARTITION DES DONS



**L'ensemble des dons a été
génééré par nos donateurs
fidèles, nos nouveaux donateurs
et partenaires caritatifs.**





**Hors dons alimentaires et projets humanitaires*

La cotisation est une somme d'argent versée par les membres d'une association pour participer à son fonctionnement.

Dans le cas présent cette somme servira de provision afin d'assurer les frais bancaires mensuels liés à l'envoi des dons et des parrainages auprès de l'ADID au Togo en attendant de nouvelles manifestations caritatives